

Leudelange, le 7 août 2024  
réf. 24/0820/MT

# AVIS DE PUBLICATION

## **Gestion de l'eau dans le cadre de l'exploitation d'un atelier d'entretien et de réparation de véhicules à Leudelange autorisation EAU-AUT 24-0723**

Conformément à l'article 24, al. 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation EAU-AUT 24-0723 demandée par la sa Merbag concernant la gestion de l'eau dans le cadre de l'exploitation d'un atelier d'entretien et de réparation de véhicules à Leudelange est ouverte à l'inspection du public du 8 août 2024 au 17 septembre 2024 inclus en la mairie de la Commune de Leudelange.



Le Collège des bourgmestre et échevins,  
Lou LINSTER  
Vanessa BALDASSARRI  
Jean-Pierre ROEMEN